

# Histoire en images

L'histoire du Groupe Prévoir, pionnier de l'assurance vie populaire en France, est à l'image de la régularité de son développement, bâti autour d'une stratégie de spécialisation inchangée depuis la création de l'entreprise, en 1910. Depuis 90 ans, en effet, les présidents - sept seulement - ont toujours œuvré dans la même direction. En 1919, André Angot imagine la "méthode" (coopération) qui, modernisée et approfondie au fil des années, reste aujourd'hui le fondement de notre développement commercial. En réalité, l'histoire de notre entreprise est intimement liée aux effets de cette méthode. Plutôt que de longues colonnes, nous avons pensé retracer dans ces pages les grands faits marquants de l'histoire du Groupe Prévoir en les illustrant avec quelques rares documents significatifs et objets originaux.



Une police de 1912



André Angot

**6 avril 1910**

Création de la Compagnie Française d'Assurances Populaires par Marcel Chollet, Victor Legrand est nommé président.

**10 janvier 1914**

André Angot rejoint la compagnie comme administrateur délégué, Louis-François Moreau est nommé président.

**Août 1914 à 1919**

En raison de la guerre, la compagnie interrompt ses activités.



Le 19 rue d'Aumale au début des années 20.

**1919**

André Angot crée la "méthode de travail" (coopération).



**15 février 1921**

Le siège social est transféré au 19, rue d'Aumale.

**26 avril 1923**

La Compagnie Française d'Assurances Populaires change de dénomination et devient Le Devoir afin de "mieux répondre à l'idée morale sur laquelle repose notre action".



Boutonnère



**1926**

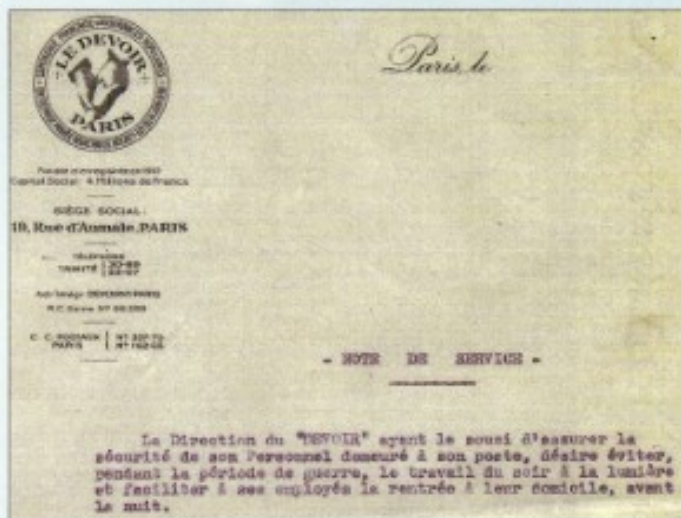
Création du premier *Petit livre*.

La série des Petits livres constituera l'outil fondamental de la "méthode de travail" pendant près de 50 ans. Il comprend 3 parties : Le langage de l'homme de cœur, qui sensibilise le chef de famille par des textes et des images faisant référence à des situations dramatiques, Le tarif, et enfin le Devoir de solidarité, destiné à convaincre le nouvel assuré d'accompagner immédiatement le compagnon (conseiller) chez un proche ou un ami.



**23 Octobre 1940**

André Angot est nommé Président.



**6 juillet 1928**

Création d'une deuxième compagnie La Prévoyante, "de façon à permettre l'existence, dans la même ville, de deux organisations indépendantes, quoique amies".

Afin de maintenir la marche de la compagnie, l'équipe de direction décide de s'installer provisoirement dans une maison particulière, près de Saint-Malo.

**1940-1945**

L'activité de la compagnie est fortement perturbée par la mobilisation de nombreux salariés.

3 mars 1948

Décès de André Angot,  
André Jeancourt-Galignani est nommé Président



André Jeancourt-Galignani

1951

Création de la société Le Devoir Risques Divers  
pour proposer des garanties annexes aux  
contrats d'assurance vie



Maurice Voyer  
entre à la  
compagnie  
en 1930.

1964

Maurice Voyer est nommé Président.

1968

Le Devoir et La Prévoyante  
fusionnent en la seule société :  
Devoir et Prévoyante.

Groupe  
PREVOIR



1974

Fin de la période du *Petit livre*  
et création du *Prolog*.

Madame, Monsieur,

Je viens de m'entretenir avec votre ami M. .... d'un sujet qui l'intéresse et qui devrait vous intéresser aussi.

Ma compagnie, spécialisée dans l'assurance-vie, veut informer chacun directement des bienfaits de cette assurance. Voilà le but de ma visite.

L'assurance-vie, c'est la sécurité qui accompagne l'homme moderne tout au long de sa vie.

L'homme fait vivre sa famille grâce à son travail qui est son moyen d'existence, en général son seul moyen d'existence.

Mais sa santé risque à chaque instant d'être atteinte par des événements qui le mettent hors d'état de travailler et le rendent alors incapable de subvenir à ses besoins et à ceux de son foyer.

Quels sont ces événements ?

- L'invalidité totale et définitive.
- La déchéance.

Le but de l'assurance-vie est de payer à leurs dramatiques conséquences.

La médecine prolonge la vie, mais ceux qui sont frappés par une maladie ou un accident sont parfois incapables de reprendre une activité et tombent en état d'invalidité totale et définitive ; le bassin d'épargne se fait alors durement sentir chez eux : le capital de l'assurance-vie est versé, sans attendre le terme du contrat.

Quant au malheur le plus grave, nous voudrions l'écarter de nos idées. Pourtant, en ouvrant votre journal, vous êtes confrontés par les listes des victimes d'accidents. La maladie, elle aussi, provoque des surprises : comme moi, vous vous souvenez de bons amis qui sont morts et que vous avez rencontré le veille pleins de vie.

A ce moment, c'est la détresse. Aux frais de décès et d'obèques, qui doivent être réglés sans délai, viennent s'ajouter les grosses dépenses qui concernent à court, moyen, chauffage, habillage, frais scolaires. Il faut une somme importante, et il le faut tout de suite : c'est ce qu'apporte un contrat d'assurance-vie. Par exemple, si le décès résulte d'un accident de la circulation, le capital est versé même qu'il y ait responsabilité ou non : l'amant est dévoué, la compagnie paye le capital immédiatement.

Et puis, si vous êtes en vie au terme du contrat (c'est peut-être pour vous l'heure de la retraite, vous recevez vous-même le capital prévu, augmenté de votre part dans les bénéfices de la compagnie.

Enfin, même si fait tout prévoir, notre compagnie veut que vos garanties subsistent, même si vous êtes temporairement empêché de payer votre cotisation mensuelle.

C'est le cas de l'invalidité temporaire de travail par maladie ou accident, du chômage total involontaire ou, pour les jeunes, de la période de service national.

Tout cela vous est expliqué en détail dans un tableau que nous allons maintenant voir ensemble.



GROUPE PREVOIR



Le *Petit livre* est abandonné pour un nouveau document de sensibilisation très synthétique, indépendant du tarif.

**1<sup>er</sup> juillet 1975**

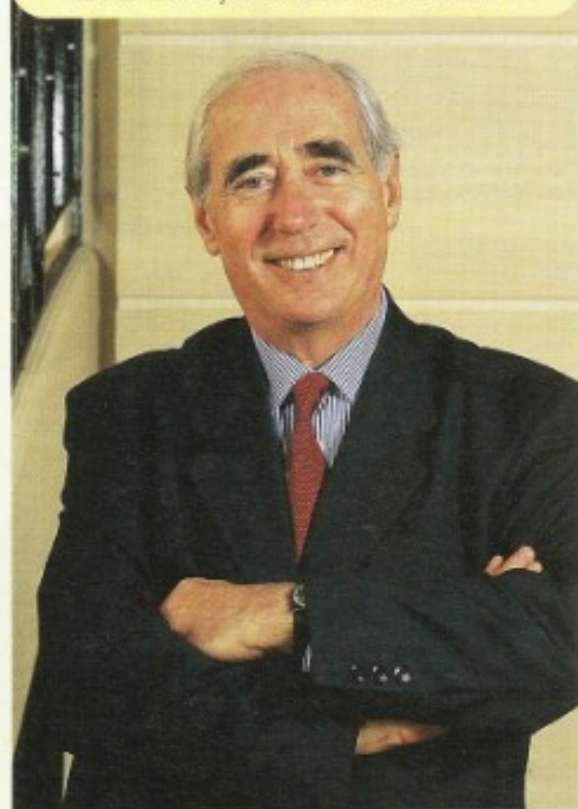
René de Labrusse est nommé Président.



*René de Labrusse  
rejoint  
la compagnie  
en 1948.*

**1990**

Bertrand Voyer est nommé Président.



**1986**

Devoir et Prévoyante devient Prévoir-Vie ;  
Le Devoir Risques Divers devient  
Prévoir-Risques Divers, des noms plus adaptés  
à l'image moderne de l'assurance vie.



**1990**

Création de la holding  
Société Centrale Prévoir, société mère  
des deux sociétés d'assurance.

**15 mars 1995**

Décès de René de Labrusse.



*Le nouveau siège de la succursale portugaise est situé à Porto.*

**Juin 1996**

Ouverture de la succursale au Portugal.

*Bertrand Voyer, entré à la compagnie en 1986, est nommé  
Président-Directeur général des sociétés d'assurance.*